

## Valoriser ses prestations grâce à la RSE

Cette formation donne les clés nécessaires à la valorisation de son activité libérale grâce à la mise en œuvre d'une démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE).

### Objectifs de la formation :

Identifier les principales étapes favorisant la mise en œuvre de la RSE dans sa pratique de professionnel libéral.

### Objectifs pédagogiques :

- Identifier les principales règles relatives à la RSE en formation professionnelle
- Décrire les mesures favorisant la RSE dans les pratiques de son activité de formation
- Établir un plan d'action en faveur de la RSE.

### Prérequis :

Aucun prérequis

### Durée et horaires :

1 journée soit 7h soit de 9h00-12h30/13h30-17h00

### Moyens pédagogiques et méthodes utilisées :

Suivi et évaluation : Méthode active et participative

Énoncés théoriques - Exercices d'application - Le stagiaire est évalué en fin de formation

Support pédagogique remis en fin de formation

### Public :

Professionnels Libéraux et leurs salariés

### Contenu de la formation :

Matin (9h00-12h30)

- Situer le cadre légal de la RSE dans le secteur de la formation professionnelle
- Identifier l'état des lieux de la RSE
- Reconnaître les rôles et les impacts de la RSE

Après-midi (13h30-17h00)

Lister les actions pour favoriser la RSE dans votre activité libérale :

- Création et direction d'entreprise
- Commercialisation et communication
- Recrutement et RH

### Modalités d'évaluation :

Evaluation formative orale tout au long de la formation et QCM en fin de formation.

### Intervenant :

Eléonore RIBALTCHENKO, formatrice

### Modalités et délais d'accès :

La pré-inscription se réalise sur notre site web.

L'inscription est validée à réception des pièces complémentaires demandés.

Un e-mail est envoyé afin de confirmer la formation accompagnée du livret d'accueil apprenant, les CGV et le règlement intérieur (disponibles en téléchargement sur notre site web)

### Tarifs

L'ORIFF-PL s'occupe de la demande de prise en charge auprès du FIF-PL. Vous devez seulement suivre la procédure d'inscription.

**2 jours** par année civile, pris en charge par le FIF-PL, si le code APE de votre activité relève de ce fonds de formation.

### Accesibilité

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Vous pouvez vous renseigner sur les conditions d'accès à notre formation auprès du référent handicap, Madame Kristel Malléjac.

### Contact

Pôle Formation de l'ORIFF-PL  
285, rue Alfred Nobel  
34000-MONTPELLIER  
04.67.69.75.14  
[formation@oriffpllr.com](mailto:formation@oriffpllr.com)